

BAREME D'HONORAIRES JMC IMMOBILIER (A compter du 13 Janvier 2020)

(Honoraires TTC : TVA 20%)

TRANSACTION

Parking ou box	1500€
< 100.000€	6.000€
De 100.001€ à 200.000€	8.000€
De 200.001€ à 300.000€	12.000€
De 300.001€ à 400.000€	15.000€
De 400.001€ à 500.000€	20.000€
> 500.001€	4%

Principe du non cumul : L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

LOCATION

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur :

- 150€ TTC

Honoraires à la location :

- 8€ / m² TTC à la charge du bailleur
- 8€ / m² TTC à la charge du locataire

Etat des lieux :

- 3€ / m² TTC à la charge du bailleur
- 3€ / m² TTC à la charge du locataire

GESTION

- Appartement 6.60% TTC du loyer mensuel charges comprises
- Maison 6.00% TTC du loyer mensuel charges comprises

La garantie des loyers impayés : 2.50% TTC du loyer et charges, sans limite de durée, à concurrence de 61.000€.